

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire en vue de l'obtention du

Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : Sciences du langage

*Les pratiques linguistiques dans les centres de formation  
professionnelle et d'apprentissages(CFPA).*

**Présenté par :**

**Melle ALITOUCHE Nawel**

**Melle ALITOUCHE Lydia**

**Le jury:**

**SERIDJ Fouad : Rapporteur**

**CHERIFI Hamid : Président**

**BENNACER Mahmoud : Examineur**

Année universitaire 2016 / 2017

## **Remerciements**

Avant tout, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'égard de notre encadreur *Mr Serridj*, pour l'attention qu'il a portée à la réalisation de ce mémoire, pour ses nombreuses remarques et correction, ainsi que pour les encouragements.

Nous tenons à remercier également les membres du jury qui ont acceptés de lire et d'évaluer notre travail et de bien vouloir participer à notre soutenance.

Nous voudrions aussi remercier tous les enseignants du département français.

Nous tenons à remercier nos parents, nos frères et sœurs. Leurs soutiens moral et affectif, ainsi que leur présence nous ont permis de bien mener ce travail. Qu'ils puissent trouver ici toute notre gratitude.

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes qui nous ont aidés à l'élaboration de ce travail.

## Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre I : cadrage théorique de la recherche.....</b>	
<b>1. Définitions de quelques concepts .....</b>	<b>10</b>
<b>1.1. Contact des langues.....</b>	<b>10</b>
<b>2. Le paysage linguistique en Algérie.....</b>	<b>17</b>
<b>3. La politique linguistique.....</b>	<b>18</b>
<b>5. la place de la langue française dans la culture algérienne.....</b>	<b>21</b>
<b>6. La place de la langue française dans l'enseignement Algérien.....</b>	<b>22</b>
<b>Chapitre II : présentation et analyse du corpus.....</b>	
<b>1. présentation du corpus.....</b>	<b>27</b>
<b>2.choix du thème et objectifs.....</b>	<b>30</b>
<b>3- Analyse et interprétation des grilles d'observations du CFPA de Bejaïa.....</b>	<b>31</b>
<b>4. Analyse et interprétation des grilles d'observations du CFPA d'akbou.....</b>	<b>38</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>49</b>

# **Introduction générale**

### **Introduction**

En Algérie, la langue française a toujours occupé une place particulière, c'est une langue vivante, et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à l'arabe scolaire (classique), l'arabe dialectal et le berbère avec toutes ses variantes en présence. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans.

La coexistence de toutes ces langues a donné lieu à une situation linguistique problématique et très ambiguë, officiellement, la langue française a le statut de langue étrangère mais en réalité elle jouit d'un statut social privilégié et très loin de celui qu'on lui a confiné comme en témoigne sa pratique quotidienne par les Algériens et sa présence dans plusieurs situations de communication dans les médias, les lieux de travail, les rues et les écoles.

L'école algérienne privilégie un enseignement plurilingue. En effet, les élèves poursuivent, selon les paliers, leur apprentissage en arabe, en tamazight, en français, en anglais et dans certains cas en allemand ou en espagnol. Les deux dernières langues concernent les classes de langues étrangères. Le rôle donné à l'arabe classique est très important puisque ce dernier est enseigné d'un point de vue grammatical et sert aussi de langue d'enseignement dans la majorité des matières, telles que les sciences naturelles, la physique, la géographie, etc.

Les élèves qui quittent prématurément l'école sont dirigés vers les centres de formation professionnelle où ils effectuent leurs stages en langue française. Ce qui fait de celle-ci non pas uniquement une langue enseignée, mais une langue d'enseignement. Ainsi, le français jouit du même statut de pierre angulaire dans l'enseignement professionnel au même titre que l'arabe qui joue ce rôle à l'école.

À travers ce travail de recherche, nous voudrions appréhender la place du français dans l'enseignement professionnel. Notre objectif consiste à savoir comment les stagiaires issus d'une école arabisée réagissent-ils vis-à-vis de cette langue. Dans quelle mesure celle-ci contribue-t-elle à l'acquisition des connaissances ayant trait aux différentes formations. Nous verrons aussi du côté des enseignants afin de connaître leur point de vue sur l'usage de cette langue dans les centres de formation.

Sur le plan théorique, nous allons explorer les notions d'alternance codique, de représentations et des handicaps linguistiques. La première est la méthode de communication

propre à l'oral, elle permet d'énoncer des objectifs et de parler naturellement et spontanément. Gumperz J. voit que « *l'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents* » (1989 :57 )

Les représentations sociales est un concept introduit par Durkheim dans les travaux qu'il a entrepris sur la société à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A travers ce postulat, le sociologue veut montrer qu'il y a des représentations collectives mettant en relief la vision du monde d'un groupe. Celles-ci permettent d'expliquer divers phénomènes sociologiques .Le principe de cette théorie est que la société: « une entité originale différente de la simple somme des individus qui la composent »

En sociolinguistique, les représentations sont l'ensemble des jugements et des attitudes qu'ont les locuteurs vis-à-vis d'une langue. Selon CALVET J L. les représentations c'est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues* ». (1999 :158) Ces jugements peuvent se présenter sous forme de clichés quand ils stigmatisent une variété linguistique ou méliorative lorsqu'une variété est considéré comme prestigieuse.

L'handicap linguistique met en avant cette relation qui existe entre le langage et les classes sociales. La classe à laquelle appartient un sujet parlant influence positivement ou négativement sa maîtrise des structures de la langue. Ainsi «il n'y a pas de langage sans une situation sociale qui à la fois le commande et le conforme jusqu'à déterminer ses règles » (1975 :p 191-222). En ce qui concerne ce travail, nous tenterons d'interroger notre corpus pour savoir si la définition ci-dessus s'appliquerait à nos enquêtés. En d'autres termes, les stagiaires constituent-ils une communauté linguistique à part entière.

### **1. Problématique**

Les stagiaires des Centres de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) en Algérie suivent leur stage en français, bien qu'ils aient effectué leur scolarité antérieure, essentiellement en arabe. Dans ce cas, le français, qui était enseigné uniquement en tant que grammaire à l'école devient une langue d'enseignement à l'aide de laquelle sont dispensées les différentes formations au CFPA. A cet effet, notre interrogation portera sur la substitution de l'arabe par une autre langue, c'est-à-dire le français. Notre objectif consistera à

appréhender l'attitude des apprentis par rapport à ce changement linguistique, sachant surtout que la majorité d'entre eux n'ont que des connaissances rudimentaires dans cette langue. Ceci paraît beaucoup plus évident avec des élèves qui ont quitté prématurément les bancs de l'école. Il faut savoir que ces derniers sont issus de l'échec scolaire. En somme, cette nouvelle donne constitue-t-elle un apport ou bien un handicap pour le suivi des formations.

1- Quelle est la place du français dans l'enseignement professionnel au sein du C.F.P.A ABD ELHEK BEN HAMOUDA d'AKBOU et YOUNES LEKHEL de BEJAIA ?

2- Pour quelle(s) langue(s) optent les enseignants et les apprentis dans ces deux centres et dans quelle(s) situation(s) ?

3-Comment se manifeste l'alternance des langues chez les enseignants et les apprentis des deux centres?

Ces trois questions constituent notre problématique de départ.

## **2. Hypothèses**

Le français constituerait une langue incontournable dans les cours dispensés au CFPA du fait de son rôle important, pour certains apprentis et leurs enseignants.

Cependant, cela dépendrait de compétences des ces derniers et leur maîtrise de cette langue.

Autrement dit, le français comme langue d'enseignement dans la formation professionnelle est un véhicule d'informations important; que certains exigent dans leur cursus et que d'autres contestent pour motif de maîtrise et de représentations.

Les enseignants font recours à la langue maternelle pour mieux se faire comprendre par les apprenants et ainsi leur faciliter la saisie des contenus pédagogiques et des explications

## **3. Description du corpus et démarche à suivre**

Pour réaliser ce travail, nous avons choisies deux centres de formation professionnelle et d'apprentissage, le premier situé a BEJAIA (YOUNES LEKHEL) et le deuxième à AKBOU (ABDELHEK BEN HAMOUDA) et dans le but de bien cibler notre recherche, nous avons choisi deux formation proposées par ces centres de formation: la comptabilité et la couture.

Cette recherche consiste en une enquête là où on va assister à des séances d'enseignements qui seront sanctionnées par une grille d'observation afin de dégager les traits caractérisant la pratique langagière utilisée dans ces classes.

Au terme de notre analyse, nous tenterons de dresser une grille d'analyse décrivant l'usage des langues dans la formation professionnelle et proposer un modèle pour la prise en charge d'un point de vue linguistique de l'enseignement au niveau du CFPA.

Nous allons tenter de cerner l'intérêt de la langue française dans les deux classes choisies. En portant intérêt aux difficultés rencontrées par ces apprenants.

#### **4. Plan du mémoire et démarches**

Du moment que notre travail s'effectuera dans un milieu d'apprentissage où on utilise la langue française, il est nécessaire de focaliser notre recherche sur certains concepts que nous avons jugé incontournables tels que le bilinguisme, l'alternance, en mettant l'accent sur l'impact de la langue maternelle dans l'enseignement de formation et les difficultés que rencontrent les apprenants et les enseignants dans l'usage de la langue française.

Dans un deuxième temps, nous allons parler du paysage linguistique, c'est-à-dire le statut des langues en présence, le berbère, le français, et l'arabe classique puis nous allons aborder la question de l'enseignement en langue française en général et en particulier aux centres de formations professionnelles.

Dans notre analyse on va s'appuyer sur les séances d'observation en présence des grilles d'observations qui auront lieu au deux CFPA ABD EL HEK BEN HAMOUDA AKBOU et YOUNES LEKHEL BEJAIA.

Nous allons cibler deux classes différentes à savoir : la classe de couture au CFPA de Bejaïa et celle de la comptabilité au CFPA d'Akbou.

Après avoir fait quelques séances d'observations nous jugerons nécessaire de cibler deux classes car chaque classe présente des particularités (son niveau d'étude, besoin particulier, les contenus des programmes enseignés et les recours à la langue maternelle qui engendrent emprunts et alternances.)

Le premier chapitre comportera la partie théorique dont nous exposerons quelques notions et concepts de bases qui nous serviront d'outils dans notre analyse sociolinguistique ou nous allons voir les attitudes des apprenants par rapport à la langue française.

## *Introduction générale*

---

Le second traite la partie pratique qui portera sur l'analyse du corpus, nous allons faire une analyse contrastive où nous allons essayer d'analyser la présence et l'usage de la langue française en cours et l'impacte de la langue maternelle sur le déroulement des cours.

En fin nous allons conclure notre étude par une conclusion qui constituera une synthèse des résultats de notre analyse.

# **Chapitre I**

## ***Cadrage théorique de la recherche***

Ce premier chapitre comprend deux parties, dans la première partie nous mettrons l'accent sur les concepts que nous jugerons incontournables tels que le contact de langues, les interférences, bilinguisme, et alternance codique. Ainsi que les diverses définitions qui ont été proposées sur ces aspects langagiers.

Dans la deuxième partie, nous aborderons le paysage linguistique en Algérie, avec les langues en présence, mais également leurs statuts, le berbère l'arabe (dialectal, classique), le français, (langue étrangère) et la langue maternelle et l'accent sera mis bien évidemment sur le français (objet de la présente recherche). Nous terminerons ainsi, par une conclusion partielle dans laquelle nous reviendrons sur les grands aspects inhérents à la maîtrise de la langue française (syntaxe, orthographe,...etc.). Par le biais desquels nous compterons dévoiler le niveau des apprentis dans les centres de formation professionnelle d'Akbou et de Bejaia, nous reviendrons aussi sur son usage dans le processus d'enseignement /d'apprentissage au sein de ces centres.

## **1. Définitions de quelques concepts**

### **1.1. Contact de langues**

Tout d'abord, on va proposer une définition globalisante qui a été faite par le linguiste J. Dubois, qui stipule que le contact des langues est *«l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre...»*. (1914 :115).

Introduite par U. Weinreich (1953), la notion de contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu (Moreau, 1997) ou d'une communauté linguistique. Elle est au cœur du changement et de la variation linguistique, en diachronie comme en synchronie et s'inscrit dans des espaces aux frontières mouvantes, variables au gré des migrations, mais aussi des ouvertures et des fermetures économiques, culturelles ou des projets politiques (colonisation, domination culturelle extérieure...). Il sera possible d'envisager les rapports et interférences entre langues, d'une part, et entre variétés d'une même langue, d'autre part, d'un point de vue synchronique ou diachronique.

Et pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de nous référer à J.L CALVET qui avance que : *«Il y aurait, à la surface du globe, entre 4000 et 5000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse»* (1993 : 17).

Le contact de langues suppose le côtoiement, au sein d'un espace géographique, déterminé, de deux ou de plusieurs langues divergentes, ce côtoiement suscite la contamination de ces langues-ci et implique, de ce fait, des conséquences sur le plan linguistique, sociolinguistique et culturel. Le contact des langues est perceptible à plusieurs niveaux, au niveau de la langue, les systèmes linguistiques (morphologique, syntaxe, lexicale, et sémantique) s'entrechoquent et s'entremêlent cela donne lieu au niveau de la langue à des changements qui diffèrent d'une région à une autre d'une aire géographique à une autre. Plusieurs paramètres sociolinguistiques interviennent dans le processus de contact des langues : les attitudes, les représentations, les politiques linguistiques,...sont autant de facteurs qui participent au processus de changement de langues dans le cadre d'un contact de langue.

Prêtons attention, en premier lieu, aux conséquences linguistiques qu'engendre le contact des langues :

### 1.1.1 Alternances codique

L'alternance codique est l'usage alternatif, dans un même échange discursif, de deux ou plusieurs langues. Elle est la marque d'une maîtrise d'une compétence bilingue. Il ne faut pas confondre l'alternance codique et le mélange de langues. Ce dernier est une stratégie de communication dans laquelle le locuteur associe les éléments et les règles des deux langues.

J.J. GUMPERZ, dans son ouvrage, la sociolinguistique interactionnelle, définit « l'alternance codique dans la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passant ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents, le plus souvent, l'alternance prend la forme de deux phrases qui suivent. » (1989 : 57).

J.J. GUMPERZ souligne que l'alternance peut avoir lieu de deux façons, l'alternance est aussi une stratégie de communication qui passe d'une langue à une autre dans un même échange verbale.

### 1.1.2 La langue maternelle

Jean Pierre CUQ définit la langue maternelle comme : « *la notion de Langue maternelle est difficile à définir strictement, à cause de son épaisseur historique (...) La langue acquise la première par le sujet parlant dans un contexte (...) La complexité du maniement de la dénomination de langue maternelle amène à lui substituer, dans la communauté scientifique des appellations supposées plus neutres langue première ou L1* » (2003 :150,151)

Selon Jean- Charles Rafouni : « *Le concept reste ambigu car le premier critère qui vient à l'esprit se fonde sur l'étymologie : la langue maternelle est la langue parlée par la mère comme il existe de nombreuses sociétés où la langue de la mère biologique n'est pas la première acquise par l'enfant dans l'environnement parental ou social est immédiat.* »).

Pour Rafouni la langue maternelle est la première langue acquise par l'enfant dans l'environnement mais elle doit pas faire oublier la situation de certains individus qui sont au contact de plusieurs langues simultanément, et la langue maternelle n'est pas forcément la langue de la mère biologique.

Et selon le dictionnaire des définitions (le dico) (langue maternelle) : « *La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école(...) La langue maternelle est surtout celle que*

*l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente »*

La langue maternelle est celle que l'enfant assimile avant de commencer sa scolarité autrement dit : c'est la langue première que les natifs d'un pays donné, apprennent et utilisent quotidiennement.

La langue maternelle est celle que l'individu apprend de manière initiale, et qu'il utilise facilement avec son entourage, c'est surtout la langue acquise par le biais de l'interaction avec des proches immédiats et sans plus avoir recourt à la pédagogie à la réflexion quelconque.

La maîtrise de cette langue est essentielle, car cela constitue la base du raisonnement par contre sa mauvaise maîtrise rend difficile l'apprentissage d'autres langues.

D'après Noam Chomsky et d'autres linguistes la langue maternelle peut s'apprendre jusqu'à l'âge de 12ans, au delà de cette âge tout langue éventuellement apprise et considérée comme une deuxième langue.

## **1.2 La langue étrangère/Seconde**

Pour Cuq « *Toute langue non maternelle est une langue étrangère (...) La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques* ». (2003 :150)

La langue seconde/ étrangère elle est apprise ou acquise (naturellement institutionnellement) mais ceci après avoir acquis la langue maternelle.

On peut être bi ou multilingues dès l'enfance, mais si l'on devient par apprentissage on maîtrise moins la langue seconde par rapport à la langue maternelle, c'est dans ce cas rare qu'on réussit un équilibre parfait de bi ou multilingue.

L'enseignement d'une langue seconde n'est en faite qu'apprendre ce qui est déjà acquis quand on commence à étudier scolairement une langue maternelle, c'est pour cela que la didactique d'une langue seconde est distinct de celle d'une langue maternelle cet objet concerne surtout l'oralité que cette didactique des langues vivantes s'est progressivement

écartée de celle des langues mortes à travers le grand courant méthodologique qui va de la méthode naturelle aux méthodes directe audio orale audio visuelle et communicative. En quelque sorte une langue étrangère est toujours étrangère pour celui qui l'apprend c'est pourquoi son apprentissage a constitué un incomparable laboratoire pour dénaturer le travail qui peut mener en langue maternelle.

Quand les apprenants ont la possibilité quotidienne d'être confrontés à des langues étrangères en dehors du cours on considère qu'il ya enseignement et apprentissage.

### 1.3 Bilinguisme

Selon J. HAMERS et M. Blanc dans leur ouvrage (Bilinguisme et Bilingualité), le bilinguisme est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues (chez un individu ou dans une communauté). Donc le bilinguisme consiste idéalement, en la compétence de pouvoir s'exprimer et de penser sans difficulté dans deux langues.

J.P Cuq définit le bilinguisme comme : « *on entend par bilinguisme la coexistence au sein d'une même personne ou société de deux variétés linguistiques* ». (2003 : 36).

L. Georges et P. Bernard : « *Je propose de définir le bilinguisme en termes fonctionnels, en ce sens que l'individu bilingue est en mesure, dans la plupart des situations, de passer sans difficulté majeure d'une langue à l'autre en cas de nécessité*»

«*La relation entre les langues impliquées peut varier de manière considérable, l'une peut comporter un code moins éloquent l'autre un code plus éloquent*» (2003 :10).

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de J. Dubois, le bilinguisme sera : « une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations, deux langues différentes

**Remarque** : il existe :

### **1.3.1-Un bilinguisme chez un individu**

le processus de l'acquisition des deux langues simultanées par un individu peut se dérouler depuis l'enfance à l'âge de 3-5 ans en milieu naturel d'une façon informelle avant la scolarité obligatoire grâce, selon Noam Chomsky (le linguiste américain), au mécanisme de la langue. Et à la compétence possédée par l'enfant qui lui permet d'être capable d'acquérir n'importe quelle langue. Et cela peut continuer pendant l'adolescence et même après en milieu scolarité d'une façon formelle.

Dans ce cas-là, certains linguistes définissent une personne bilingue comme étant celle qui peut être capable de s'exprimer et de communiquer parfaitement dans deux langues, soit actif (la parole et l'écriture), soit passif (par l'écoute et la lecture).

### **1.3.2-Un bilinguisme dans une communauté**

en effet, le bilinguisme dans une communauté se relie étroitement à la politique linguistique comme toute politique conduite par un état ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté. Cette politique linguistique peut être déclarée ou seulement implicite.

On peut citer, comme par exemple, quelques pays bilingues : le Canada (l'anglais et le français), le Luxembourg (l'allemand et le français), la suisse (le suisse et l'allemand ou le français), l'Allemagne (le français ou l'anglais, et l'allemand) La France (la langue régionale et le français), le Maghreb (le français et l'arabe) etc.

## **1.4 Le plurilinguisme**

Contrairement au bilinguisme, la notion du plurilinguisme renvoie à l'utilisation de plus de deux langues par une communauté linguistique, Lorsqu'il y a contact de langues, il y a coexistence de plusieurs langues dans un État (soit l'exemple de la suisse qui comprend quatre langues officielles : le français, l'allemand, l'italien et le romanche) et /ou il y a usage de plusieurs langues par un locuteur. Le contact de langues engendre, donc, un plurilinguisme d'État et/ou il y a usage de plusieurs langues par un locuteur.

Le contact de langues engendre, donc, un plurilinguisme d'État et/ou plurilinguisme individuel.

Selon J. Dubois : « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication (...) On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication* » (1999 : 368).

J.P Cuq définit le plurilinguisme comme : « *on appelle plurilinguisme la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques, ce qui nécessite une forme spécifique de la compétence de communication. (...) pour ces raisons, la manifestation la plus évidente du plurilinguisme est l'alternance codique* » (2003 : 195).

La situation sociolinguistique de notre pays détermine clairement le phénomène du plurilinguisme. Du moment où les langues en présence constituent un carrefour hétérogène dans laquelle figure la Kabyle, l'arabe et le français

### 1.5 L'insécurité linguistique

Elle émane du contact entre langues hiérarchisées : langues de prestige et langues inférieures. Ainsi, un locuteur usant de l'une de ces dernières développera un complexe d'infériorité en estimant que sa langue est peu valorisée et valorisante.

Pour se dessaisir de ce complexe, ce locuteur sera enclin à imiter les sujets parlant les langues de prestige en commettant, indubitablement, des fautes. Dans un autre cas, nous trouvons des locuteurs qui ne remettent pas en question leur façon de parler. C'est dans cette réflexion que CALVET a introduit le couple "sécurité" et "insécurité linguistique". Pour lui : « *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme* ». (Ibid .p50).

Au contraire, « *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* ». (Ibid : 1993 :50).

Pour MOREAU, l'insécurité linguistique est donc « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* ». (p71, 72, 1997).

Les locuteurs dont la variété pratiquée est la variété dominée, vont avoir un sentiment négatif de leur façon de parler par rapport à la variété dominante. C'est ce qui confirme MOREAU dont : « *les locuteurs s'expriment habituellement dans une variété dominée ont de celle-ci une image très négative, souvent plus négative que celle qu'en ont les utilisateurs de la variété dominante* ». (1997 :58)

BOYER, dans son ouvrage "*introduction à la sociolinguistique*" nous a bien montré que LABOV est arrivé à dire, dans son enquête sur la situation en question, que « *les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins de l'insécurité linguistique* ». (2001 :38).

Pour lui, LABOV, les locuteurs qui sont touchés de ce phénomène d'insécurité linguistique, créent des variations stylistiques en faisant des grands efforts de correction pour maîtriser une forme particulière dite prestigieuse. LABOV affirme que « *cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation stylistique ; par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité* » (Ibid.1976)

## 2. Autour du paysage sociolinguistique algérien

L'Algérie possède une situation linguistique diversifiée et complexe en d'autre terme c'est un pays multilingue, et il est à signaler que les langues en présence sont le berbère /tamazight et ses diverses variétés (le mozabite, le kabyle, le chaoui, etc.), l'arabe dialectal algérien, l'arabe classique ou littéraire et le français.

D'ailleurs à ce sujet Taleb Ibrahim a avancé un propos «*Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires*» (1998 :219-298)

Et G. Grand guillaume ajoute que :

« Trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi pratiqué comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère ». (1983 :11)

Les langues en présence dans la culture algérienne sont l'arabe, le français, et le kabyle son utilisées quotidiennement dans les conversations.

### 3. La politique linguistique

Selon J-L. CALVET, une politique linguistique « est l'ensembles des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie » ( 1993 : 111-112).

En ce sens n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique.

Pour BOYER « l'expression politique linguistique et souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langues en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un message à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatique, régionales voir internationales) de considération choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique » (1996 :23). Il s'agit d'un ensemble de principes, de lois de règlements, d'institutions et de pratiques, adopté à travers le temps, qui guide et appuie l'action gouvernementale.

La politique linguistique consiste à aménager une langue (aménagement linguistique) selon la politique conduite par un état au sujet d'une ou plusieurs langues parlées dans le territoire qui relève de son autorité. Ainsi elle peut modifier le statut d'une langue par exemple en le déclarant officiel ou en faisant la langue de l'administration et de la justice ou tout simplement en limitant son usage voire même l'éradiquant. .

En Algérie l'arabe est privilégié par l'état et lui réserve toujours un budget spécial et des moyens pour promouvoir cette langue et en faire une langue véhiculaire dans l'enseignement des langues et des sciences.

L'arabe dialectal est d'un usage courant puisqu'il est parlé dans plusieurs régions du pays. Le français lui est conçu comme une langue moderne c'est un outil favori pour

l'acquisition des sciences et technologies. Le berbère malgré son parcours semé d'obstacles et de difficultés parvient enfin après bien les revendications obstinées

et courageuses à une reconnaissance officielle.

*«C'est la langue que l'Etat s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayant adhéré depuis cette date à la Ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'« arabité » de l'Algérie, se gardant bien toutefois de la faire figurer dans les « Principes généraux régissant la société algérienne » ; les différentes constitutions mentionnent seulement et de manière toujours inchangée : République algérienne démocratique et populaire» ( CheriguenFoudil, 1997 : 62-73)*

L'état algérienne a imposé la langue arabe après l'indépendance elle a essayer de la figuré dans tout les domaine, notamment dans l'éducation.

### **3.1. La langue arabe**

Il existe en Algérie deux variétés de l'arabe. Une variété *haute*, prestigieuse, réservée pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une variété *basse* minorée par les politiques linguistiques mais pratiquée par la majorité des Algériens dite l'arabe dialectal.

L'arabe standard est à usage officiel, mais l'arabe dialectal est utilisé par la plus grande majorité.

L'arabe diffère d'un pays à un autre par ses dialectes, ce qui crée quelques conflits.

#### **3.1.1 L'arabe standard (classique)**

L'arabe standard ou dite classique est devenu la langue officielle en Algérie après l'indépendance, langue sacrée du coran et de la révolution coranique. Cet arabe a servi à la diffusion de la religion musulmane depuis, cette langue est restée la langue d'étude, de la littérature, poésie...etc.

Elle offre *« un corpus qui, par sa seul existence de texte, constitue un élément fondamental de cohésion linguistique, de plus apparaissant comme propre parole éternelle et immuable de dieu, il prend une valeur de norme définitive.»*

### 3.1.2 L'arabe dialectal

Langue maternelle de la majorité de la population algérienne, elle constitue la langue de la « première socialisation linguistique, de la communauté base » (K.T. Ibrahim, 1995) .

C'est une variété essentiellement parlée, un ensemble de parlers locaux, typique de chaque pays arabe et singularisés par des spécificités phonétiques, morphosyntaxiques, et syntaxiques, et une grande intercompréhension existe entre les différents parlers locaux. Selon CHERRAD BENCHEFRA, il est la (les)

*« véritable(s) langue(s) des populations qui n'avaient pas accès à l'arabe littéraire dans les foyers. En effet, même si l'arabe dialectal semblait plus proche du littéral que le berbère, la majorité de la population, qui était analphabète, n'accédait pas à la compréhension de cette langue hautement littéraire (l'arabe littéraire) ».*

### 3.2 Le Berbère ou tamazight

La langue amazighe connue également sous le nom «le berbère »est une langue parlée suivant les variétés régionales différentes ou dialectes (tachawith, tachalhit, thatargith, takbailith...) par les populations autochtones de l'Afrique du Nord. Le berbère est parlé par les populations de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Lybie. Tamazight est écrit avec l'alphabet en Tifina. La langue berbère a eu une tradition écrite passée dont l'évolution a été étouffée et freinée par les invasions et changements culturels. Le pouvoir algérien a depuis l'indépendance réprimé, marginalisé et confiné cette langue dans un statut de dialecte régional. La langue amazighe a parcouru un très long chemin dans son processus de réhabilitation. Grâce aux luttes continues et logiques menées par la volonté déterminée des kabyles afin de prendre leur destin en main, les autorités algériennes se voient obligées de changer leur position notamment depuis l'ouverture démocratique induite par les émeutes de 1988. Une reconnaissance timide de l'existence du berbère comme un élément de culture du peuple algérien. Le volume horaire de la chaîne 1 augmente, la télévision nationale réduit sa censure et diffuse chaque jour, une raison d'une dizaine de minutes, une revue de presse en berbère à la fin des informations nationales en arabe standard. la pression du mouvement culturel Berbère sur le pouvoir s'accroît et des militants exigent la reconnaissance institutionnelle du statut officiel et national de la langue et la culture berbères ainsi que

l'enseignement obligatoire de cette langue dans les établissements scolaires des zones berbérophones. En 2016, tamazight est enfin reconnu comme langue officielle.

### 3.3 Le Français

La France a conquis l'Algérie pendant 132ans, après l'indépendance elle a laissé plusieurs éléments marquants dont la langue française. Cette langue a acquis une place importante par rapport aux autres langues.

Le français est considéré comme une langue étrangère mais elle occupe le statut de la langue seconde en Algérie, comme l'a cité D. CAUBET « *le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme* » (1998 :122) IL est pratiquement présent dans tous les secteurs (vie économique, monde de l'industrie et du commerce, médias et l'enseignement supérieur qui est le noyau du développement du pays) d'ailleurs Safia Assellah-Rahal et Philippe Blanchet affirment que : « *Le français, quant à lui, fait partie des langues d'enseignement et reste privilégiée non seulement dans l'enseignement, technique et scientifique des Universités mais également dans le secteur économique. En outre, dans de nombreuses administrations, il demeure utilisé à l'écrit comme deuxième langue à côté de l'arabe moderne ou comme langue unique* » (2011 :15)

Cette langue nous ouvre un chemin vers les portes du savoir, une place au niveau international et en quelque sorte notre appartenance comme l'avance Kateb Yacine dans cette citation « *c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* ».

C'est à noter en gras que l'enseignement de la langue française en Algérie commence à partir de la 3eme année de scolarisation

### 4. La place de la langue française dans la culture algérienne

En Algérie la langue française n'a aucun statut officiel, mais c'est un moyen de communication extrêmement employé, une langue étrangère, qualifié comme langue

de la science et de la culture .TIMIM Dlila ajoute que: « *l'accès à la langue française est signe de promotion sociale et d'ouverture à la modernité (...) le français est considéré comme source d'enrichissement d'épanouissement et véhicule des valeurs où beauté et prestige prédominent. Cette langue va en faveur de la valorisation de ceux qui la parlent* ». (TIMIM, D,cité par chachou,I,in,p51).

De nos jours, le français occupe une place remarquable et très importante en Algérie, elle est présente presque dans tous les domaines de la vie quotidienne, à titre d'exemple son enseignement dans différents paliers d'étude (primaire, moyen, secondaire, ainsi que les centres de formation professionnelle) Pour CHACHOU : « *le français est toujours en usage et on s'en sert même dans la rédaction des textes officiels qui ne reconnaissent l'officialité qu'à l'arabe institutionnel* » (CHACHOU ,ibid. p111).

La société algérienne associe la maîtrise de la langue française à un degré d'évolution et que cette dernière est un signe de civilisation.

La langue de colonisation française en Algérie a engendré la présence et l'utilisation de la langue française dans la société algérienne et la maîtrise de cette langue ,qui est considéré comme langue de prestige de modernité est du savoir et du travail ,mais qui n'a aucun statut officiel . Selon BENMOKHTAR, F., « *le français également n'a aucun statut politique ni juridique, mais reste la langue de travail. Avec l'arabisation massive des institutions, le français est en recul permanent face à l'arabe classique que l'Etat algérien prend en charge depuis 1992* » ,(BENMOKHTAR,p27).

Dus à toutes les valeurs mondiales, civilisées et développées que porte la langue française elle est utilisée et reconnue comme langue seconde en Algérie.

## **6. La place de la langue française dans le système éducatif et universitaire algériens**

Après l'indépendance l'Algérie a connu des différentes réformes éducatives, voici un aperçu sur ces réformes :

**1962 :** Le français était la langue d'enseignement et l'arabe est enseigné comme langue seconde

**1963 :** L'arabe est proclamé comme langue nationale et officielle et décident d'en généraliser l'usage dans l'enseignement.

**1964 :** - Consacré un temps qui passe de 7heures à 10heures par semaine pour l'enseignement de la langue arabe.

-Le volume horaire consacré à l'enseignement du français était de 25heures par semaine.

**1965 :**Le président BOUMEDIENE lance une politique d'arabisation anti française.

**1967 :**L'arabisation totale des deux premières années de l'école primaire avec comme corollaire la disparition de la langue française de ces classes.

**1970 :** La mis en place d'une politique d'arabisation progressive de l'enseignement « *on commença l'arabisation totale des 3iem et 4iem années du primaire, puis l'arabisation d'un tiers de l'enseignement moyen et d'un tiers du secondaire* » .

**1974 :** L'arabisation totale des matières littéraires. le français sera étudié seulement comme matière secondaire.

**1980 :** Les matières scientifiques et techniques dans les universités les écoles supérieures nationales continuent leurs enseignements avec la langue française contrairement à toutes les autres matières qui restent enseignées en langue arabe.

**1980 :** La politique d'arabisation est imposée, l'Algérie a connu les premières classes d'enseignement complètement arabisées.

**1993-1994 :** L'autorité algérienne tente d'imposer l'anglais à la place du français en donnant aux enfants de 4eme année primaire la possibilité de choisir entre les deux langues, ce fait est mentionné dans les données sur l'Algérie réalisées par l'université Canadienne de Laval :

*« Lors de la rentrée scolaire de (1993-1994), les autorités algériennes proposèrent aux parents de faire un choix entre le français et l'anglais en invoquant comme justification le fait que l'anglais était la langue par excellence de la science et de la technologie, et que la plupart des enfants préféraient apprendre l'anglais plutôt que le français ».*

Arezki Abdenour l'a aussi mentionné dans sa rédaction : « *le ministre de l'éducation de l'époque (M.BENMOHAMED) préconise une formule à la carte: à partir de la cinquième année les élèves auront le choix entre l'apprentissage de l'anglais et celle du français !quel est donc le but inavoué d'une telle mesure, sinon l'exclusion du français dans*

*le système éducatif en mettant en compétition avec une langue pratiquement étrangère à l'environnement sociolinguistique des élèves ? ».*(2003 : 24)

Malgré cette tentative le français demeure la première langue vivante étrangère.

Après 132 ans d'occupation le français était considéré durant longtemps comme symbole de la colonisation .on avait besoin donc dès l' indépendance en1962 d'une langue avec de longues tradition d'écrits .le français reste malgré tout pour les algériens 'le butin de guerre 'KATEB YACINE. Toutes les réformes qui ont suivi étaient conduites par un lobby d'arabophones qui affichait son hostilité à l'égard du français en méprisant les considérations pédagogiques et visaient à reléguer cette langue au rang périphérique loin de la réalité socio linguistique du pays

Cependant un grand nombre d'institutions administratives, en particulier celles des secteurs économiques et bancaires continuent à utiliser la langue française.

La politique d'arabisation lancée depuis 1963 ne pouvait réussir devant un taux d'échec scolaire qui a atteint des proportions énormes( les élèves quittent le collège sans l'obtention du BEM) pourtant l'Algérie pouvait tirer avantage de cette opportunité et aller de l'avant en profitant de cette richesse multilingue mais les obstacles restent dressés par les tendances politiques et les considérations idéologiques partisans

Depuis l'élection de M. Abdelaziz Bouteflika en 1999, beaucoup de réformes ont été lancées notamment dans le domaine de l'éducation, ainsi l'enseignement du français en Algérie a acquis une place privilégiée par rapport aux autres langues étrangères par la mise en application d'un système beaucoup plus accessible et pragmatique c'est l'apprentissage par compétence.

Une réforme profonde du système éducatif par le gouvernement le 30avril 2002, a commencé au début de l'année scolaire 2003/2004, favorisant l'enseignement un peu plus tôt des langues étrangères, ainsi le français est enseigné en 2ème année primaire et à raison de trois heures par semaine, cependant pour des raisons relativement complexes, et contraignantes, on a reporté l'enseignement de cette langue pour la 3ieme année ,par ailleurs la formation ,l'apprentissage dans les années 90 dans les écoles privées, notamment en Kabylie dispensaient un enseignement alternatif dans les deux langues (arabe, français) mais, avantagant beaucoup plus la langue française toutefois, l'intervention du président de la

république en 2005 rappelle à l'ordre ces institutions, en les sommant à se conformer aux textes officiels de la constitution en déclarant : « *toute institution privée qui n'accorde pas une priorité absolue à la langue arabe est appelée à disparaître* ».

En fait, les volumes horaires impartis aux deux langues sont égaux ou sensiblement supérieurs pour le français (19 heures contre 16 heures). Cet enseignement vise à former de bons élèves bilingues (arabe /français) pour leur permettre de suivre les études supérieures dans de bonnes conditions.

Seba a décrit toutes ces situations qu'à vécu l'enseignement de la langue française en Algérie dans cette citation qui suit : « *sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir (...) et sans être la langue d'université, elle est la langue l'université* ». (2002 :85).

Nous avons traité tout au long de ce chapitre intitulé "cadrage théorique de la recherche" les notions en rapport avec le champ d'étude dans lequel s'inscrit notre travail qui est la sociolinguistique. On a jugé utile de cadrer notre recherche en définissant : le contact de langue et ce qui en découle de sa présence dans un espace géographique (l'emprunt, L'interférence, Alternances codique, le bilinguisme et le plurilinguisme). En suite on a essayé de cerner la situation linguistique dans notre pays et la politique linguistique appliquée depuis l'indépendance.

## **Chapitre II**

### **Description et analyse du corpus**

## **Introduction**

Après avoir défini les principaux concepts théoriques en relation avec notre champs d'étude, en l'occurrence l'analyse socio-didactique, nous passons à présent à la partie analytique de notre travail étude. Dans ce dernier chapitre nous allons nous consacrer à l'analyse et à l'interprétation des résultats récoltés à travers notre corpus constitué de deux grilles d'observation: l'une adressée aux enseignants et l'autre aux étudiants

Néanmoins avant d'entamer ce chapitre, nous devons décrire notre corpus et le situer dans son contexte et définir le public visé par notre enquête, on exposera les difficultés rencontrées lors de cette étude. Enfin, à partir des réponses des deux grilles et des séances effectuées nous allons élaborer une analyse et interprétations des résultats.

### **1. présentation du corpus**

#### **1.1 Présentation de l'enquête**

Nous avons essayé d'apporter beaucoup plus d'exactitude à notre recherche en se basant sur une enquête de terrain réalisée au niveau de deux centres de formation professionnelle l'un sis à Akbou et l'autre à Bejaïa, cette enquête a ciblé un public bien précis en s'appuyant sur des grilles d'observations, pour les enseignants et les apprenants de ces deux centres, durant les séances d'observations, auxquelles nous avons pu assister, on devait cocher sur nos grilles et mentionner nos observations durant le cours de 8heures du matin jusqu'à midi.

Notre travail de terrain s'est étalé sur six séances d'observations et s'est déroulé dans les même centres de formations avec les même apprenants et les même enseignants, la distribution de ces grilles était accompagnée de prises de notes dans le seul but de cerner les situations de communications dans lesquelles apparaissent les caractéristiques du langage utilisé et par les enseignants et par les apprentis.

Aux termes de notre analyse, nous tenterons de dresser la synthèse de nos douze grilles, regroupant l'ensemble des séances d'observation effectuées dans les deux centres de formation, décrivant l'usage des langues dans la formation professionnelle, afin de dégager les traits caractérisant le langage utilisé au niveau des

CFPA.

En effet, durant nos séances d'observations dans les classes on a pu noter le recours à la langue maternelle par les apprentis et par les enseignants dans des situations bien précises, les résultats ont montré que l'enseignant utilise le kabyle (sa langue maternelle), mais aussi l'arabe parfois pour expliquer aux apprentis arabophones.

### **1.2 Présentation du terrain d'enquête et le public visé**

La collecte du corpus de notre travail de recherche est effectuée au niveau du CFPA Y. LEKHAL de Bejaia et celui ABD ALHAK BEN HAMOUDA d'Akbou.

Nous avons choisi ces deux centres de formation pour la diversité et la richesse du paysage linguistique qu'offrent ces deux régions.

Notre recherche était réalisée dans des classes de deux formations différentes: la comptabilité au CFPA d'Akbou et la couture au CFPA de Bejaia. Nous avons choisi ces centres parce qu'ils répondent aux besoins de notre enquête en nous offrant la possibilité de vérifier l'usage et l'impacte de la langue maternelle sur le déroulement des cours.

Pour le public enquêté, nous avons réalisé notre recherche dans cinq classes de formation couture au CFPA de Béjaia et une classe dans celui d'Akbou. Le choix de ces filières répond à notre besoin premier qui est la vérification de l'emploi de la langue française en milieu de la formation professionnelle. Et ce terrain nous a semblé très intéressant à découvrir du fait que la majeure partie des apprenants de ces centres quittent prématurément l'école où les cours se déroulent en langue arabe (conséquence de la politique d'arabisation pratiqué par notre pays à partir des années soixante-dix), ils se retrouvent face à des formations proposées en langue française, ce qui place cette dernière pas uniquement au rang de langue enseignée, mais une langue d'enseignement.

### **1.3 Choix du terrain de l'enquête**

Nombreuses sont les raisons qui nous ont poussés à choisir une telle recherche ,Le choix de ce public répond a notre besoin qui est de vérifier l'existence de plusieurs langues et le recours à la langue 1 par les apprenants et leurs enseignants, de plus ce terrain nous a semblés très intéressant à découvrir.

### 1.4 La grille d'observation

Dans le but de bien mener notre enquête nous avons choisi de ne pas se focaliser seulement sur les apprenants des centres de formation professionnelle, mais d'élargir notre recherche aux enseignants de ces centres.

Notre grille destinée aux apprentis se constitue de six (6) lignes horizontales sur six (6) Colonnes verticales. Afin de dégager les caractéristiques de la langue utilisée en classe, les six lignes représentent les différentes situations de communication: l'interaction apprentis/enseignants, la participation des apprentis au déroulement des cours, la demande d'explication par les apprentis, les questions des apprentis, la demande de traduction et la communication entre apprentis.

Les colonnes de notre grille sont destinées à apporter des réponses à notre questionnement de départ, elles contiennent les probabilités de réponses aux questions des lignes qui en est la langue utilisée en classe par les apprenants: exclusivement en français, exclusivement en kabyle, exclusivement en arabe, expression en utilisant le français et le kabyle, en alternant le français et le kabyle et l'association des trois langues (kabyle, français et arabe).

La deuxième grille, concerne les enseignants, se constitue à son tour de huit lignes et six colonnes. Les colonnes de cette grille sont les mêmes que celles de la première (consacrée à la langue utilisée par les enseignants en classe), et les lignes contiennent les différentes situations de communication en classe: les interactions enseignants /apprentis, lorsque l'enseignant explique en cours, lorsque l'enseignant répond aux questions et lorsque il traduit le contenant des cours, en organisant le travail en classe, donne les consignes d'exercices, en vérifiant la compréhension du cours et lorsque il détend l'atmosphère.

### 1.5 Objectifs et motivation des grilles d'observation

Notre objectif principale est de présenter la place du français dans les centres de formation professionnelle, les difficultés d'apprentissage avec cette langue en usage et enfin l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage et nous avons exposé les fondements de ces difficultés. Afin d'apporter plus de précision à notre sujet, nous avons réalisé une enquête dans les centres de formations.

Dans cette recherche nous utilisons principalement la méthodologie descriptive et nous recourons, selon l'objectif de la recherche à ces instruments méthodologiques : l'enquête, l'échantillon, les grilles et le corpus.

## **2. Choix du thème et objectifs**

Le chercheur s'intéresse à découvrir la réalité à travers ses interrogations qui touchent des thèmes qui l'entourent. Et nous, comme chercheurs débutants nous intéressons à étudier le rôle de la langue française dans la formation professionnelle en Algérie, dans le but de connaître les nouvelles données du terrain sur la langue de formation et de savoir quelle est l'importance accordée à l'adaptabilité des stagiaires avec les langues de formation, car la progression et l'épanouissement de nos jeunes et le pays ne se réalisent que par les compétences et les aptitudes de cette catégorie. Autrement dit, cette catégorie est le pilier de la société, comme on peut le considérer comme la catégorie la plus valorisante et intéressante. Notre travail a comme objectif de mieux connaître le rôle du français dans la formation professionnelle. Un autre objectif est de porter une vision sur les difficultés que les stagiaires rencontrent pour suivre leur formation.

Nombreuses sont les raisons qui nous ont poussés à choisir une telle recherche, premièrement notre curiosité à comprendre un tel phénomène, en seconde lieu c'est d'explorer les usages de la langue française et cela précisément dans le domaine des études en particulier au centre de formation professionnel. En troisième lieu l'importance de cette langue dans ces centres.

En outre notre motivation nous a mené à vouloir découvrir l'usage de cette langue.

Ce travail de fin d'étude sera une réelle tentative de montrer l'importance de la langue française dans le domaine d'étude dans tous les établissements et lieux professionnels, nous espérons éveiller une motivation à étudier en langue française aux étudiants de **CFPA**.

## 3- Analyse et interprétation des grilles d'observations du CFPA de Bejaïa

## 3-1- Grille récapitulative (apprentis)

	Exclusivem ent en FRC	Exclusivem ent en KBL	Exclusivem ent en ARB	En alternan t FRC et KBL	En alternan t FRC et ARB	En alternan t FRC, KBL et ARB
<b>A.</b> Interaction apprentis/enseigna nts	00%	00%	00%	66,66 %	00%	33,33%
<b>B.</b> Les apprentis participent en cours	00%	00%	00%	66,66%	00%	33,33%
<b>C.</b> Les apprentis demandent à l'enseignant des explications	00%	33,33 %	00%	50%	00%	16,66%
<b>D.</b> Les apprentis posent à l'enseignant des questions	00%	50%	00%	33,33%	00%	16,66%
<b>E.</b> Les apprentis demandent à l'enseignant de leurs traduire	00%	50%	16.66 %	16,66%	00%	16,66%
<b>F.</b> Les apprentis communiquent entre eux	00%	50%	00%	16,66%	00%	33,33%

--	--	--	--	--	--	--

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

### 3-2-Analyse et interprétation de la grille des apprentis

Les résultats que nous avons obtenus, à partir des observations faites sur place au centre de formation professionnelle YOUNES LEKHEL, et les résultats que nous allons présenter de la grille ci-dessus englobant les autres grilles (apprentis), ces derniers sont assez parlants, ainsi nous remarquons que les taux d'usage du français, kabyle, et arabe sont très distincts : des taux très élevés, moyens, faibles voire même inexistantes.

En ce qui concerne l'interaction apprentis/enseignants les apprentis utilisent en alternance Français/Kabyle avec un taux de 66,66% et en alternance

Français/Kabyle/Arabe avec un taux de 33,33%.

Quand les apprentis s'expriment, ils le font en alternance Français/Kabyle avec un taux de 66,66% et en alternance Français/Kabyle/Arabe avec un taux de

33,33%.Mais quand ils demandent des explications à leurs enseignants, ils le font exclusivement en Kabyle avec un taux de 33,33% et en alternance

Français/Kabyle/Arabe avec un taux de 16,66%.et lorsqu'ils posent des questions ils le font avec un taux moyen de 50% exclusivement en Kabyle et un taux de 33,33% en alternance Français/Kabyle et a de 16,66% en alternance Français/Kabyle/Arabe.

Et quand les étudiants demandent à l'enseignant de leur traduire, ils le font exclusivement avec un taux moyen de 50 % en kabyle et exclusivement en arabe avec un taux de 16,66%, mais aussi avec 16,66% en alternance Français/Kabyle, et avec

16,66% en alternance Français/Kabyle/Arabe.

Mais quand les apprentis communiquent entre eux, ils le font exclusivement en Kabyle à 50% et en alternance Français/Kabyle a 16,66% et en alternance Français/Kabyle/Arabe à 33,33%.

## 3-3- Grille récapitulative (enseignants)

	Exclusivem ent en FRC	Exclusivem ent en KBL	Exclusivem ent en ARB	En alterna nt FCR et KBL	En alternan t FCR et ARB	En alterna nt FCR, KBL et ARB
<b>A.</b> les interactions enseignants /appre ntis	00 %	00 %	00 %	83,33 %	00 %	00 %
<b>B.</b> l'enseignant explique	00 %	00 %	00 %	66,66%	00 %	00 %
<b>C.</b> l'enseignant répond aux questions	00 %	16,66%	00 %	66,66%	00 %	00 %
<b>D.</b> l'enseignant traduit	00 %	50%	00 %	16,66%	00 %	00 %
<b>E.</b> l'enseignant organise le travail en classe	00 %	00 %	00 %	66,66%	00 %	00 %
<b>F.</b> l'enseignant donne les consignes d'exercices	00 %	00 %	00 %	66,66%	00 %	00 %
<b>G.</b> l'enseignant vérifié la compréhension du	00 %	50%	00 %	16,66%	00 %	00 %

cours						
<b>H.l</b> 'enseignant						
d'étend	00 %	66,66%	00 %	00 %	00 %	00 %
l'atmosphère de la						
classe						

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL

### 3-4- Analyse et interprétation de la grille des enseignants

Les résultats que nous avons obtenus, à partir des observations faites sur place au centre de formations professionnelle YOUNES LEKHEL, et les résultats que nous allons présenter de la grille ci-dessus englobant les autres grilles (enseignants), ces derniers sont assez parlants, ainsi nous remarquons que les taux d'usage du français, kabyle, et arabe sont très distincts : des taux très élevés, moyens, faibles voire même inexistantes.

Concernant l'interaction enseignant/apprentis, l'enseignante utilise l'alternance français/kabyle avec un taux très élevé de 83,33% et 16,66% pour l'alternance français/kabyle/arabe.

Quand l'enseignante explique, elle le fait en alternance français/kabyle avec un taux élevé de 66,66% et avec un taux bas de 33,33% en alternance français/kabyle/arabe.

Quand elle répond aux questions des apprentis, l'enseignante utilise exclusivement le kabyle avec un taux très bas de 16,66%, même taux pour l'alternance français/kabyle/arabe de 16,66%, par contre pour l'alternance français/kabyle on remarque un taux élevé de 66,66%.

Quand l'enseignante traduit aux apprentis, elle fait recours assez considérable au kabyle exclusif avec un taux de 50%.

Quand elle organise le travail, l'enseignante emploie assez souvent les deux langues en alternance français/kabyle avec un taux de 66,66% ,un autre taux enregistré de 33,33% pour l'emploi de l'alternance français/kabyle/arabe.

Quand l'enseignante donne des consignes d'exercices, elle utilise le français en alternance avec le kabyle avec un taux élevé de 66,66% et avec un taux moyen de 33,33% des trois langues alternées français/kabyle/arabe.

L'enseignante vérifie la compréhension du cours en faisant appel exclusivement au kabyle avec un taux considérable de 50%, un taux moyen de 33,33% en utilisant l'alternance français/kabyle/arabe et un taux faible de 16,66% pour l'alternance

français/kabyle.

Quand l'enseignante détend l'atmosphère en classe, elle fait recours au kabyle exclusif, avec un taux élevé de 66,66%, mais aussi à l'alternance français/kabyle/arabe avec un taux de 33,33% et pour les autres taux on a décidé de ne pas les citer parce qu'ils sont insignifiants.

### **3-5- Synthèse de l'analyse des deux grilles (enseignants et apprenants)**

L'analyse de nos grilles d'observation consacrées à l'usage et l'impacte des différentes langues en présence dans le paysage linguistique béjaoui et plus précisément les étudiants du centre de formation professionnelle Y. LEKHAL nous a permis une fois de plus de comprendre l'impacte de la langue maternelle (L1) sur le déroulement des cours dans une classe qui propose des contenus en langue étrangère

(L2). La langue maternelle constitue une issue de secours aux apprenants lorsqu'ils se retrouvent dans une impasse, pour assurer la continuité de la situation de communication à laquelle ils font appel.

A travers l'analyse de la grille d'observation réservée aux apprentis dont le but est de dégager les différentes langues utilisées en classe et dans quelles situations de communications, on a constaté l'absence de la langue française lors de la prise de parole des apprenants soit en demandant des explications ou en posant des questions ou alors lorsqu'ils demandent à l'enseignante de leur traduire.

En outre l'usage exclusive de la langue arabe est presque inexistant ou alors faible. Son usage en cours se manifeste lorsque certains apprenants arabophones demandent à l'enseignant de leur traduire. On a constaté la présence systématique de l'alternance français/arabe dans toutes les situations de communications en classe concernant les apprenants soit entre eux soit en s'adressant à l'enseignant.

De plus, on a pu constater l'absence totale de l'alternance français/arabe, vu que la minorité des apprenants sont arabophones, ce qui donne suite à l'utilisation de l'alternance français/kabyle et français/kabyle/arabe afin d'assurer la compréhension aux apprentis.

Nous avons pu regarder de près ce phénomène ainsi dans les échanges apprenant/enseignant, comme demander des explications, répondre aux questions, les discussions en classe, le travail en classe et la traduction.

Suite à nos séances d'observations et à travers notre analyse de la grille d'observation réservée aux enseignants du centre de formation professionnelle Y.

LEKHAL de Béjaia, on a constaté que l'enseignante s'exprime exclusivement en utilisant la langue maternelle, le kabyle, quand elle répond aux interrogations soulevées par les apprenants mais aussi pour traduire quelques mots qui posent problème aux apprenants. Contrairement à l'usage exclusif de l'arabe et du français qui sont inexistantes.

Quelques exemples des alternances lors des interactions enseignant/apprenant : longueur=tol , pantalon=asserwal , tissus=kmach , devant=zath, la mesure=lkiss .

Pour assurer le bon déroulement des cours l'enseignante a recours à l'alternance codique entre l'arabe /français et arabe/français /kabyle utilisé durant toutes les séances les échanges enseignant/apprenant, lorsque l'enseignante explique et répond aux questions au moment où elle organise le travail et donne des consignes d'exercices, cette alternance est utilisée aussi par l'enseignante pour vérifier la compréhension des cours mais aussi pour détendre l'atmosphère de la classe.

On note l'absence de l'utilisation de l'alternance français/arabe, l'enseignante préfère utiliser l'alternance français/ kabyle/arabe dans ses échanges avec les étudiants

## 4. Analyse et interprétation des grilles d'observations du CFPA d'akbou

## 4.1 Grille récapitulative (enseignants)

	Exclusiveme nt en FRC	Exclusiveme nt en KBL	Exclusiveme nt en ARB	En alterna nt FCR et KBL	En alterna nt FCR et ARB	En alterna nt FCR, KBL et ARB
<b>A.</b> les interactions enseignants /apprenants	16%	0%	0%	83%	0%	0%
<b>B.</b> la langue en usage : l'enseignant explique	100%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>C.</b> l'enseignant répond aux questions	50%	0%	0%	50%	0%	0%
<b>D.</b> l'enseignant traduit	0%	0%	0%	100%	0%	0%
<b>E.</b> l'enseignant organise le travail en classe	50%	0%	0%	33.33 %	0%	0%
<b>F.</b> l'enseignant donne les consignes	16.66%	0%	0%	66.66 %	0%	0%

d'exercices						
<b>G.</b> l'enseignant vérifié la compréhension du cours	16.66%	0%	0%	83.33%	0%	0%
<b>H.</b> l'enseignant d'étend l'atmosphère de la classe	0%	66.66%	0%	0%	0%	0%

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

#### 4-2-Analyse de la grille des enseignants

Les résultats que nous donnent les grilles d'observations sur l'usage du français et l'usage des autres langues : arabe et kabyle au Centre de Formation Professionnelle d'Akbou sont assez parlants, ainsi nous remarquons que les taux d'usage de ces langues sont très distincts : des taux très élevés, moyens, faibles voire même inexistantes.

- Commençons d'abord par les taux les plus bas :

a- L'enseignant :

- Concernant l'interaction enseignant / apprentis, l'enseignant utilise le français exclusif avec un taux de (16%) et pour les autres cas on a enregistré des taux de (0%)

- Quand il explique, nous soulignons l'absence totale de l'arabe exclusif, du kabyle, mais également l'absence totale des alternances : français/ kabyle ; français/arabe ;

français/arabe/kabyle tous les taux sont à (0%)

- Quand il répond aux questions des apprentis, l'enseignant n'utilise pas le kabyle et l'arabe exclusif ni l'alternance français/arabe, français /arabe/ kabyle cela nous mène au même taux de 0%

- Quand il traduit, l'enseignant ne le fait pas exclusivement en français, arabe ni exclusivement en kabyle mais on a remarqué l'absence toute sorte d'alternance

français/arabe, français/kabyle/arabe se sont tous des taux insignifiants (0 %).

- Quand il organise le travail en classe, l'enseignant n'emploie pas le français exclusif; arabe exclusif, l'alternance français/arabe, ni alternance : français/kabyle/arabe tous les taux sont inexistantes (0%).

- Quand l'enseignant donne des consignes d'exercices, l'enseignant, utilise le français exclusif avec un taux très bas voir (16,66%) pour les autres cas c'est des taux de (0%)

- Quand l'enseignant vérifie la compréhension du cours, il ne se sert pas du kabyle exclusif, ni de l'arabe, et ne fait appel à aucune alternance : français/arabe, l'alternance français /arabe/ kabyle est aussi inexistante (0 %).

- Quand l'enseignant détend l'atmosphère en classe il ne fait pas usage du français exclusif, ni de l'arabe exclusif, ni de l'alternance français kabyle /français /arabe/français/arabe/kabyle tous les taux sont insignifiants.

- Passons à présent aux taux moyens que nous avons enregistrés :

- Lors de l'organisation du travail en classe, l'enseignant a recours assez considérable au français exclusif avec un taux de (50%) et mais aussi à l'alternance français kabyle avec un taux de (33%)

- C'est également le cas pour les réponses que donne l'enseignant aux questions des apprentis où nous avons souligné des taux de (50 %) pour le français exclusif et une alternance du français/kabyle.

- Nous terminons par les taux les plus élevés :

- Quand l'enseignant donne des consignes d'exercices il emploie assez souvent les deux langues français/kabyle avec un taux de (66%) durant ses cours. C'est le même taux enregistré quand l'enseignant détend l'atmosphère où il parle en kabyle avec un taux de (66%).

-Les interactions enseignants/apprentis se font la plupart du temps en alternance

français/kabyle avec des taux très élevés (83%) - (100%) on le met en gras car la traduction que fait l'enseignant est à 100% en alternance français/kabyle.

-L'explication des cours se fait exclusivement en français avec un taux de **(100%)**.

#### **4-3-Synthèse de la grille des enseignants**

Après observation nous avons pu constater, que l'enseignant emploie exclusivement le français quand il explique, quand il répond aux interrogations des apprentis, quand il organise le travail dans sa classe, quand il donne des consignes d'exercices, et lors de la vérification de la compréhension du cours, par contre il recourt à l'alternance français/kabyle durant des interactions enseignant /apprentis, et aussi pour traduire ou pour répondre aux questions, mais également quand il organise le travail en classe, il donne des consignes d'exercices et pour finir il vérifie la compréhension du cours. Ainsi toute cette alternance intervient pour rendre le contenu des cours plus explicite.

Toutefois, il utilise le kabyle exclusif juste pour détendre l'atmosphère de la classe.

Paradoxalement il est à remarquer l'absence totale de la langue arabe et son alternance avec les deux autres langues (français /kabyle).

L'enseignant utilise la langue française dans l'explication de ses cours et vu que nos séances d'observation se font dans une classe de comptabilité on remarque que la plupart du temps l'enseignant comme les apprenants utilisent des chiffres ou des codes qui peuvent remplacer quelques mots du vocabulaire spécifié de cette formation, et pour ce qui est des notions à écrire ou à mentionner sur leurs cahiers, leur enseignant leur fait une dictée, nous avons relevé quelques mots que nous pouvons classer dans le jargon scientifique de cette formation, des mots qui sont répétés avec un taux de fréquence assez remarquable, par exemple : les mots (opération, entreprise, produits, ateliers, bon de commande, bon de sortie, stock, factures, etc..).

Il nous semble que le recours de l'enseignant à la langue maternelle ( le kabyle) pourrait s'expliquer par le fait que l'enseignant essaie de rendre plus clair le contenu de ses cours, quand il voit que les apprentis ne suivent pas ou qu'ils n'ont pas compris, il recourt au kabyle et à l'alternance français/ kabyle, à chaque fois qu'il le faisait, les apprentis paraissaient plus intéressés par le cours, ils comprenaient mieux, ceci nous poussent à dire également que l'enseignant recourt au kabyle et à l'alternance français/kabyle pour motiver ses apprentis.

**4-4-Grille récapitulative pour apprentis des séances observation effectuées dans la section comptabilité au centre de formation professionnelle d'Akbou**

	Exclusiveme nt en FRC	Exclusiveme nt en KBL	Exclusiveme nt en ARB	En alterna nt FRC et KBL	En alterna nt FRC et ARB	En alterna nt FRC, KBL et ARB
<b>A.</b> Interaction étudiants/enseigna nts	0%	0%	0%	100%	0%	0%
<b>B.</b> Les apprentis participent en cours	0%	0%	0%	100%	0%	0%
<b>C.</b> Les apprentis demandent à l'enseignant des explications	0%	0%	0%	100%	0%	0%
<b>D.</b> Les apprentis posent à l'enseignant des questions	0%	0%	0%	100%	0%	0%
<b>E.</b> Les apprentis demandent à l'enseignant de leurs traduire	0%	0%	0%	100%	0%	0%

<b>F.</b> Les apprentis communiquent entre eux	0%	100%	0%	0%	0%	0%
--	----	------	----	----	----	----

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

#### 4-5- Analyse de la grille d'observation des apprentis

Dans cette grille d'observation apprentis, la plupart des taux sont, ou bien très bas, voire inexistant (0%), ou bien très élevé (100%).

On constate que l'interaction enseignants –apprentis, que ce soit dans les participations des apprentis, leurs questionnements envers l'enseignant, les demandes de traduction dans les moments d'incompréhension, se font uniquement par l'alternance des deux langues Français/Kabyle avec un taux de (100%)

Lors des communications entre les apprentis, on remarque l'absence du Français et de l'arabe, même de l'interaction Français/Arabe/Kabyle .La seule langue utilisée est la langue maternelle (Kabyle) avec un taux de (100%).

Concernant le reste des cas qui sont dans la grille (français exclusif, Arabe exclusif, alternance Français/Arabe, alternance Arabe/Kabyle) présentent des taux de (0%).

D'après les résultats prélevés dans cette grille, on constate que les apprentis se sentent très à l'aise dans le cours quand un langage en alternance codique est utilisé (alternance Français/Kabyle), les apprentis arrivent à mieux comprendre et à mieux s'exprimer.

Quelques exemples des alternances lors des interactions enseignant/apprentis :

/winigoughen leproduiynou g le chher n février azdghedmegh la livraison/ : qui veut dire « celui qui achète mon produit en mois de février je le lui livrerais ».

/Adaghent les entreprise amuramchtouh/ : « les entreprise achètent une petite quantité ».

/mais mayelaousigharaagarageadkhrough/ : « mais si Jai pas un local je vais louer ».

#### 4-6- Synthèse de la grille des apprentis

A l'issue de notre analyse nous pouvons conclure que les apprentis utilisent l'alternance français/kabyle durant leurs interventions en classe et quand ils demandent des explications, mais également quand ils participent en classe, lors des interrogations adressées à l'enseignant ainsi quand ils demandent des traductions, cependant un cas différent à été enregistré, lorsque les apprentis communiquent entre eux ils utilisent exclusivement le kabyle.

## 5-Récapitulatif

### A- Usage exclusif

Ayant fait la comparaison des taux constatés dans les deux centres de formation, **Abdelhak Benhamouda (Akbou)**, et **Younes Ikhel (Bejaia)**, nous sommes arrivées à ces résultats :

Concernant l'usage exclusif des langues au C.F.P.A d'Akbou (formation comptabilité) l'enseignant utilise fréquemment le français exclusif durant tous ses cours, contrairement au C.F.P.A de Bejaia (formation couture) l'enseignante emploie habituellement le kabyle exclusif.

Concernant l'usage des langues chez les apprentis du CFPA d'Akbou et ceux de Bejaia aussi nous apercevons qu'ils se servent généralement du kabyle exclusif.

### B- Langues alternées

Pour les langues alternées les enseignants des deux centres de formation ont recours à la langue maternelle, l'enseignant de comptabilité emploie l'alternance français/kabyle et l'enseignante de Bejaia fait appel à l'alternance français /kabyle/arabe.

A propos de l'usage d'alternance chez les apprentis du CFPA d'Akbou ils utilisent le kabyle /français et pour ceux de Bejaia ils se servent de français

### C- Situations de recours à la langue maternelle

Pendant l'explication, l'enseignant d'Akbou s'évertue à user exclusivement de la langue française contrairement à l'enseignante du CFPA de Bejaia qui est contrainte à l'alternance français/ kabyle/Arabe

Concernant la traduction, l'enseignant de comptabilité applique l'alternance français/kabyle par contre l'enseignante de la couture traduit exclusivement en kabyle ou en alternance français/kabyle et arabe

Nous avons essayé dans ce chapitre et à travers cette étude de dégager les lacunes que rencontrent les apprentis des centres de formation professionnelle CFPA et les obstacles que pose les programmes proposés en langue étrangère, en sachant que la majeure partie de ces apprentis sont issus de l'échec scolaire. On a aussi tenté de déterminer l'impacte de la langue maternelle sur le déroulement des cours dans ces centres.

# **Conclusion générale**

## *Conclusion générale*

---

Notre présente recherche a porté sur les langues en usage dans les centres de formation professionnelle et l'impact de la langue maternelle sur le déroulement des cours.

Dans un premier temps, nous avons confirmé que les enseignants ainsi que leurs apprenants recourent très souvent à leurs langues maternelles, à savoir, le kabyle et arabe dialectal. En effet, les résultats obtenus nous ont permis de vérifier notre hypothèse de départ qui consiste à la présence de trois langues qui sont : le français, l'Arabe et le Kabyle dans l'enseignement des différents métiers au sein des centres de la formation professionnelle et ce qui veut dire que ces derniers sont des milieux plurilingue.

Nos deux centres d'analyse ce sont des lieux qui livrent à toutes personnes de tout niveau intégré des formations, ils leur offrent l'opportunité d'apprendre, leur donnent l'occasion de s'exprimer spontanément en choisissant la langue avec laquelle ils se sentent en sécurité pour s'exprimer et faire passer leurs messages. Le plus souvent les apprentis désignent le français comme langue seconde, et non pas comme langue dominante.

Dans un deuxième temps, nous avons pu relever que le recours des apprenants aussi bien que leurs enseignants à l'alternance n'est pas constant. Ces derniers emploient exclusivement l'une de ces langues : le français, le kabyle, ou l'arabe dans des situations qui nécessitent ces usages exclusifs, l'usage du kabyle exclusif lors de l'explication des cours ou bien quand l'enseignant répond aux questions, et aussi quand les apprentis participent en classe ; comme il y a des situations qui nécessitent l'alternance de deux langues à la fois le français/kabyle, arabe/kabyle et parfois les trois langues à la fois comme la traduction et les interactions. Cela est dû à la diversité des niveaux dans une seule classe. En effet, les apprentis ainsi que les enseignants combinent entre les trois langues français/kabyle/arabe pour mieux s'exprimer et faire passer le message de telle sorte que toutes les personnes dans la classe puissent comprendre.

Ainsi, se termine notre humble travail sur les langues en usage aux centres de formation professionnelle et l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage dans ces derniers, nous souhaiterons rappeler que l'importance de la langue maternelle ne peut être négligée car elle occupe une place cruciale dans l'enseignement et l'apprentissage en Algérie.

## *Conclusion générale*

---

### **Perspectives**

Notre travail de recherche est une invitation à la découverte, espérant, qu'elle incitera d'autre personne à poursuivre le chemin, sur l'étude comparative des statut de la langue française entre officiel, qui la réduit au statut d'une langue étrangère, et sa réelle utilisation dans la vie quotidienne et surtout dans les centres de formation professionnelle étatique et les écoles de formation privée.

## **Références bibliographiques**

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrage :**

- ANGERS Maurice**, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences sociales*, Ed, GUMPERZ, J.J Casbah, Alger, 1997.
- ASSELLAH-RAHAL**, Safia et Philippe, Blanchet, p15
- BENMOKHTAR .F**, le code- switching en Kabylie, *Analyse du phénomène de mélange de langue*, L'Harmattan ,Paris,2013.
- CALVET Louis.jean**, la sociolinguistique ,édition que sais-je ?,paris, 2011
- CALVET j-l-la sociolinguistique** puf , collection ,que sais-je? paris 1993.
- CALVET Louis-Jean**, *pour une écologie des langues du monde*, PLON, France 1999.
- CHACHOU,I**, *la situation sociolinguistique de l'Algérie ,pratique plurilinguistique et variétés a l'œuvre* ,L'Harmattan ,paris, juillet,2013.
- CUQ, J-P** *dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*. Paris, CLE international. (2003)
- DUBOIS, J& Al.**, *dictionnaire de la linguistique*, Larousse, Paris. 2002
- DUBOIS, J.**, , *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris. 1999
- GEORGES L. & Bernard P.**, , *Etre bilingue*, Bern, Peter lang SA, Editions scientifiques Européennes, p. 10. 2003
- **GRAND GUILLAUME Gilbert**, *francophonie et mondialisation*, Éditeur C.N.R.S, Edition. Hermès.
- GRANDGUILLAUME G**,*Arabisation et politique linguistique au Magreb*, paris édition Maisonneuve et larose,1983.
- **GUMPERZ John-Joseph** « *Sociolinguistique interactionnelle* » Presses universitaires de la Réunion, éd. L'Harmattan, 1989.
- HAMERS,j.f** *contact des langues* ,dans M-L,Moreau (éd)*sociolinguistique concepts de base*, liège édition Mardaga, ,p94,1997.
- **KERBRAT-ORECCHIONI Katherine**, *Les interactions verbales*. Éd. A. Colin, Paris, 1995.

-LABOV-w cite par Boyer,H,in *introduction a la sociolinguistique*, Dunod ,paris,2001.

-MOREAU,M L, *sociolinguistique* ,concepts de base ,Ed Mardaga ,1997.

- *sociolinguistique interactionnelle, édition Harmattan,1989,p57*

### ARTICLES :

-BENMESBAH, Ali, « *Algérie : un système éducatif en mouvement* », in *Le Français dans le Monde* n° 330, Novembre/Décembre 2003. BAGGIONI, Daniel, « *La langue nationale, Problèmes linguistiques et politiques* ».

- BERNSTEIN B, *Langage et classes sociales – Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, pp. 191-222, in “Des organisations sociales aux organisations, Bernard DANTIER novembre 2008.

-CAUBET, Dominique, « *alternance de codes au maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?* », p 122 in *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*, n°14, décembre 1998.

-CHERIGUEN Foudil, « *Politiques linguistiques en Algérie* ». In: *Mots*, n°52, septembre 1997.

-CHERRAD Benchefra, «Le soir d'Algérie», du 18/08/2015.

-COLETTE Noyau « *Les malentendus : effets de loupe sur certains phénomènes d'acquisition d'une langue étrangère* », revue *Dialogue et Culture*, mai1988, Université Paris X et CNRS, 1984.

-Corder,S,p11.m *de la faute a l'erreur : une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite FLE*.

- KATEB Y., in *Jeune Afrique*, p 77, cité par Nyssen, Hubert, *L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue*, collection B, Arthaud, Paris, 1970.

*Linguiste* », sous la direction de Josiane Boutet, Lamria Chetouani et Maurice Tournier.

-LOKMAN, Demirtas,synergies turquie n°2009 PP.125-138.

-RÉMY PORQUIER, *Communiquer dans la langue de l'autre*. Presses universitaires de Vincennes.

-**SEBAA**, *l'algerie et la langue française : l'altérité partagée*, Oran : Dar ELgharb, 2002, 85

-**TALEB-Ibrahimi-K**- « *de la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algérien* » in *de la didactique du plurilinguisme*, I Billiez (j,r), Lidilem, université de Grenoble, pp.219-298, 1998.

### **Sitographie :**

-Algerie, données historique et situation linguistique, site université de Laval  
[http ://www.Axl,cefan,Laval,ca,/afrique/algerie.demo.htm](http://www.Axl,cefan,Laval,ca,/afrique/algerie.demo.htm) (consulté le 28/02/2017)

-**AREZKI Abedenour** « le role la place du français dans le système éducatif algérien »  
[www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf](http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf) . (consulté en mars 2017).

-**BOYER** (1996, P23) [www.compact.org/wp-content/uploads/2009/05/boyer-1996.pdf](http://www.compact.org/wp-content/uploads/2009/05/boyer-1996.pdf). (extrait du wiktionnaire Disponible sous CC BY-SA 3,0 licence)

Définition de la langue maternelle- concepts et sens <http://les.définitions.fr/langue-maternelle#ixzz2STrhhRnu>, consulté le 28/04/2017.

-**DUBOIS**, J& Al, dictionnaire de la linguistique, Larousse, p115, 2002.  
<http://www.cairneinfo.fr>.

<http://www.g.grandguillaume.fr/titre.php?recordTD=6>

<http://www.unice.fr/bc//ofca/23/AREZKI%20Abdnour.pdf>

[https://gerflint.fr/Base/Chili9/Ticiane\\_Ferreira\\_da\\_Silva.pdf](https://gerflint.fr/Base/Chili9/Ticiane_Ferreira_da_Silva.pdf)

<https://gerflint.fr/Base/Turquie2/lokman.pdf>

Le petit Robert de la langue française, version numérique, 10, téléchargement pour une période d'essai de 10 jours, [http ://www.le.robert.com](http://www.le.robert.com) dictionnaire généraliste html (consulté en 2017)

NAQD 1993/2 (N°5). 112 pages.

1111-4371 Lien : <http://www.cairn.info/revue-naqd-1993-2.htm>

-**RAFOUNI jean-charle**, les statut du français : langue seconde, langue étrangère, langue maternelle, site de l'université de paris (consulté février 2017)

Site de l'université Paris 5 :<http://www.uvp.5.univ.Paris5.fr/TFL/Ac/AffFicheT.asp?CleFiche=950000&Org=QUTH> (Consulté février 2017).

SYNERGIE CHILI n°9-2013,p.87-101.

[www.persee.fr/issue/mots\\_0243-6450\\_1997\\_num\\_52](http://www.persee.fr/issue/mots_0243-6450_1997_num_52)

[www.univ-bejaia.dz/documents/.../9-article%20BENAMAR%20R.139-157.pdf](http://www.univ-bejaia.dz/documents/.../9-article%20BENAMAR%20R.139-157.pdf)

### **Dictionnaires :**

Dictionnaire de linguistique, Larousse, .version électronique, 1973

DUBOIS JEAN, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994.

Le petit Robert de la langue française. Version numérique.

### **Mémoires et thèses :**

-**HARBI Sonia** « *Les représentations sociolinguistiques des langue (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou* » Soutenu le 22/11/2011.

-**IDJAAD Djaouida**, « *Le rapport de la langue maternelle au FLE dans une classe de première licence langue et littérature arabe au niveaux : Lexicaux- sémantique* », soutenu à l'université de Bejaia sous la direction de SERIDJ F ET TATAH N en 2015

-**MAKHLOUFI Yacine** ,**KHALDI Tassadit**, « *analyse des erreurs dans les productions écrites chez les apprenants de FLE : cas des élèves du lycée DHMANI Mohamed de BOGHNI Tizi-Ouzou* », soutenue a l'université Mouloud Mammeri sous la direction de AIT OUAHIOUNE MOHAMED OMAR soutenue en 2015.

-**Sarah allouti** et **ADJAM Nadia** « *l'impact des représentations sur les comportements : étude d'une situation de communication entre les interactants de kherrata et de la ville de bejaia* ».soutenu à l'université de Bejaia sous la direction de Mme BOURBIA nassima en 2015.

# Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	5
1. Problématique.....	6
2. Hypothèses.....	7
3. Description du corpus et démarche à suivre.....	7
4. Plan du mémoire et démarcher.....	8

## Chapitre I : Cadrage théorique de la recherche

<b>1. Définitions de quelques notions de base</b> .....	10
1.1. Contact des langues.....	10
1.1.1 Alternances codique.....	12
1.1.2 La langue maternelle.....	12
1.2 La langue étrangère/Seconde.....	13
1.3 Bilinguisme.....	14
1.4 Le plurilinguisme.....	15
1.5 L'insécurité linguistique.....	16
<b>2. Le paysage linguistique en Algérie</b> .....	17
<b>3. la politique linguistique</b> .....	18
3.1. La langue arabe.....	19
3.1.1 L'arabe standard (classique).....	20
3.1.2 L'arabe dialectal.....	20
3.2 Le berbère ou tamazight / Kabyle.....	20
3.3 Le Français.....	21

<b>4. la place de la langue française dans la culture algérienne.....</b>	<b>21</b>
<b>5. La place de la langue française dans l'enseignement Algérien.....</b>	<b>22</b>

## **Chapitre II : Description et analyse du corpus**

<b>1. présentation du corpus.....</b>	<b>27</b>
1.1 Présentation de l'enquête.....	27
1.2 Présentation du terrain d'enquête et le public visé.....	28
1.3 Choix du terrain de l'enquête.....	28
1.4 La grille d'observation.....	29
1.5 Objectifs et motivation des grilles d'observations.....	29
<b>2-choix du thème et objectifs.....</b>	<b>30</b>
<b>3- Analyse et interprétation des grilles d'observations du CFPA de Bejaïa.....</b>	<b>31</b>
3-1- Grille récapitulative (apprentis) .....	31
3-2-Analyse et interprétation de la grille apprentis.....	32
3-3-Grille récapitulative (enseignant) .....	33
3-4-Analyse et interprétation de la grille enseignant.....	35
3-5-Synthèse de l'analyse des deux grilles (enseignants, apprenants).....	36
<b>4- Analyse et interprétation des grilles d'observations du CFPA d'akbou.....</b>	<b>38</b>
4.1 Grille récapitulative (enseignants) .....	40
4-2-Analyse de la grille enseignant.....	41
4-3-Synthèse de la grille enseignant.....	43
4-4-Grille récapitulative (étudiants) .....	45
4-5-Analyse de la grille d'observation apprentis.....	42

4-6-Synthèse de la grille étudiant.....45

**5-Récapitulatif**.....46

**Conclusion générale**.....49

**Références bibliographiques**

**Table des matières**

**Annexes**

**Résumé**

## **Résumé**

Le sujet traite le thème de « pratique langagière » dans les centres de formation professionnelle, ce travail s'inscrit dans le domaine de la socio- didactique.

Pour y parvenir, nous avons adopté une approche théorique axée sur une recherche bibliographique et documentaire et une approche empirique qui consiste en travail de terrain moyennement des séances d'observation au sein des CFPA ,ces séance nous ont montré l'importance des pratiques langagière, et la présence des trois langues (Arabe, Français, Kabyle) dans le système éducatif algérien ,notamment dans les centres de formation.

**Mot clés :** langues, pratique langagière ,CFPA.